

Collectif pour le Contrat d'Union Civile et Sociale

Paris: 3 rue Henri Ranvier, 75011 tel/fax: 01 43 70 42 35

Marseille: 52 rue d'Aix, 13001 tel/fax: 04 91 91 46 86

Marseille, le 11 septembre 1997

3 pages dont celle-ci

Communiqué de presse: Engagement de Jean-Claude Gaudin pour le
Contrat d'union Civile et Sociale

La délégation régionale du Collectif pour le Contrat d'union Civile et Sociale se félicite du soutien qu'apporte Monsieur Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille, ancien Ministre, à la proposition de loi visant à créer un statut juridique pour deux personnes ayant un projet commun de vie.

Le soutien de personnalités du RPR (Mme Roselyne Bachelot) et de l'UDF (MM. Alain Madelin et Jean-Claude Gaudin) à un projet qui est d'ores est déjà défendu par les partis politiques de la majorité (PS, PCF, Verts, MDC) donne à cette proposition de loi un poids important, qui dépasse les clivages politiques traditionnels.

Cette proposition pose un problème de société, nous sommes particulièrement reconnaissant à Jean-Claude Gaudin de s'engager à son tour.

Nous souhaitons que désormais le gouvernement mette rapidement cette proposition de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

Contact presse: Jean-Paul Pouliquen,
Président du Collectif National: 06 11 80 13 06

ou Correspondant Régional: 04 91 91 46 86